



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE E5 ÉPREUVE INTÉGRATIVE

Option : Développement et animation des territoires ruraux

Durée : 180 minutes

Matériel autorisé : **Aucun**

Le sujet comporte **18** pages

SUJET

Contexte :

L'Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA) est une communauté d'agglomération qui a été créée le 1^{er} janvier 2017. Cet espace au relief varié est relativement étendu avec des paysages diversifiés (cuvettes, plaines, plateaux...). Dans ce territoire, toutes les communes et tous les habitants n'ont pas les mêmes capacités d'accès au numérique. Pourtant, avec l'arrivée de la dématérialisation totale en 2022, l'utilisation du numérique et l'accès au réseau sont devenus essentiels. Or, toute la population n'est actuellement pas autonome au niveau digital. Quelques organismes ont déjà mis en place des ateliers de médiation numérique pour aider les « illectronistes » et les autres personnes en difficultés. Ne pas avoir accès à Internet, ou ne pas savoir utiliser les outils numériques, représentent un handicap pour près de 17 % de la population française, selon une étude de l'INSEE (2019).

Situation :

ECLA voudrait s'appuyer sur l'Espace Pesquet, un ancien centre de tri postal transformé en un tiers-lieu pour proposer des services adaptés aux besoins de la population.

Mission :

Vous êtes recruté(e) comme chargé(e) de mission par ECLA pour mettre en place des outils de médiation numérique.

- 1.** Évaluer la pertinence pour ECLA de cette mise en œuvre.
- 2.** Proposer deux actions de médiation numérique que l'espace Pesquet peut mettre en place.

Le Vice-président d'ECLA, chargé de l'Aménagement du Territoire, de la Communication numérique et de la Politique de la Ville, vous demande de préparer une réunion pour présenter aux élus ces deux actions.

- 3.** Proposer les éléments d'organisation de la réunion de présentation des actions aux élus.

Après 3 mois de fonctionnement, le Vice-président d'ECLA, chargé de l'Aménagement du Territoire, de la Communication numérique et de la Politique de la Ville, aimeraient évaluer la pertinence des actions mises en place.

- 4.** Proposer les indicateurs et les outils pour réaliser une évaluation de la pertinence de l'une des actions mises en place.

GRILLE D'ÉVALUATION

Questions	Capacités	Critères	Barème
1. Évaluer la pertinence pour ECLA de cette mise en œuvre.	C5.1 C5.3	Prise en compte des éléments du contexte. Prise de position argumentée.	/6
2. Proposer deux actions de médiation numérique que l'espace Pesquet peut mettre en place.	C9.3 C5.2	Proposition de deux actions opérationnelles adaptées à l'objectif visé et au contexte. Mobilisation pertinente des acteurs du territoire. Structuration d'un argumentaire.	/6
3. Proposer les éléments d'organisation de la réunion de présentation des actions aux élus.	C9.4	Méthodologie d'organisation d'une réunion. Qualité des choix opérés.	3
4. Proposer les indicateurs et les outils pour réaliser une évaluation de la pertinence de l'une des actions mises en place.	C9.3	Choix des indicateurs appropriés. Cohérence des outils d'évaluation avec les indicateurs.	/5

Liste des documents

Document 1 : La numérisation de l'économie et l'illectronisme

Source : Document créé pour l'épreuve et Grand dictionnaire terminologique – Office québécois de la langue française, 2019

Document 2 : Situation de la communauté d'agglomération ECLA

Source : Document créé pour les besoins de l'épreuve

Document 3 : Nombre d'habitants et densité de population sur ECLA

Source : INSEE 2022

Document 4 : Accès au numérique sur ECLA

Source : Document créé pour les besoins de l'épreuve

Document 5 : Caractéristiques de la population concernée par l'illectronisme

Source : SDUN 39 – document modifié pour l'épreuve

Document 6 : Cartographie des situations à risque vis-à-vis du numérique

Source : ANSA

Document 7 : Le plan national pour un numérique inclusif

Source : SCORAN BFC

Document 8 : Des communautés de Communes luttent contre l'illectronisme

Source : <https://www.maire-info.com>

Document 9 : Des initiatives adaptées au monde rural

Source : <https://www.estrepublicain.fr>

Document 10 : Un Service Public Itinérant (SPI) dans l'Aisne

<https://labo.societenumerique.gouv.fr/2019/06/26/en-bus-en-camionnette-ou-en-camping-car-quand-mediateurs-numeriques-et-services-publics-vont-au-devant-des-usagers-2/>

Document 11 : Quelques solutions en images

Source : Document créé pour les besoins de l'épreuve

Document 12 : Lieux de médiation numérique sur ECLA

Source : Document créé pour les besoins de l'épreuve

Document 13 : Exemple de fiche de poste « Chargé(e) de médiation numérique »

Source : [www.cress-na.org › wp-content › uploads › 2020 › 12 › Fiche-de-poste-MedNum.pdf](http://www.cress-na.org/wp-content/uploads/2020/12/Fiche-de-poste-MedNum.pdf)

DOCUMENT 1

La numérisation de l'économie et l'illectronisme

La numérisation de l'économie, de la société et des territoires est porteuse d'opportunités, de nouveaux services, de développement économique, d'emplois, de dynamique rurale et de préservation de l'environnement. La crise sanitaire et économique de la COVID-19 a mis en exergue l'importance des réseaux de télécommunication et des usages. Télétravail, visioconférence, continuité pédagogique, relations sociales ou accès aux contenus culturels sont autant d'exemples démontrant la montée en puissance du numérique. Pour conduire cette transition numérique, la Région Bourgogne-Franche-Comté participe et subventionne le déploiement des infrastructures numériques et accompagne le développement des usages.

Source : Document créé pour les besoins de l'épreuve

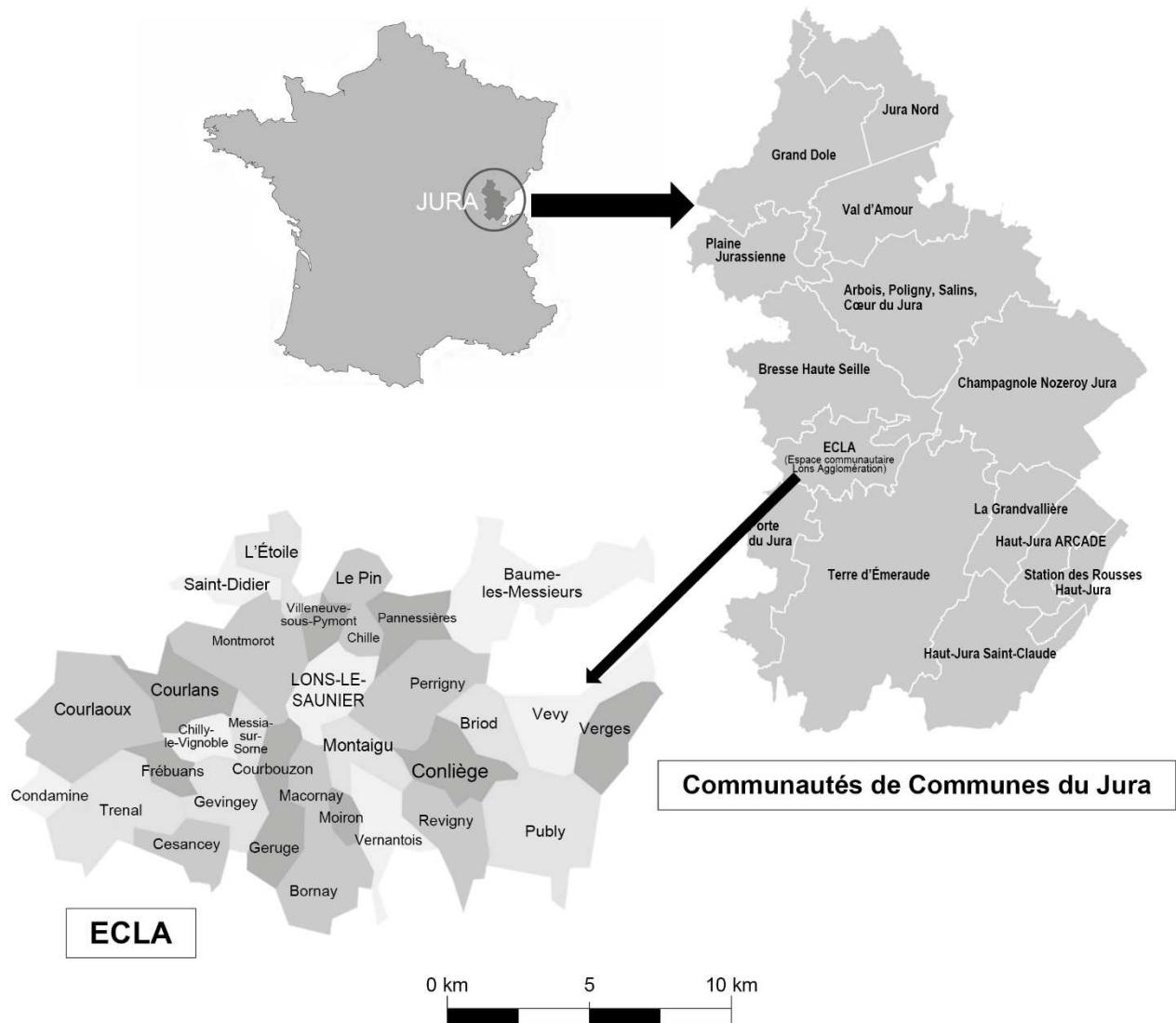
Définition du terme « illectronisme »

« **L'illectronisme** » : inhabileté numérique, illettrisme numérique est **la difficulté**, voire l'incapacité, que rencontre une personne **à utiliser les appareils numériques et les outils informatiques** en raison d'un manque ou d'une absence totale de connaissances à propos de leur fonctionnement. Le terme illectronisme transpose le concept d'illettrisme dans le domaine de l'informatique.

Le grand dictionnaire terminologique - Office québécois de la langue française, 2019

DOCUMENT 2

Situation de la communauté d'agglomération ECLA

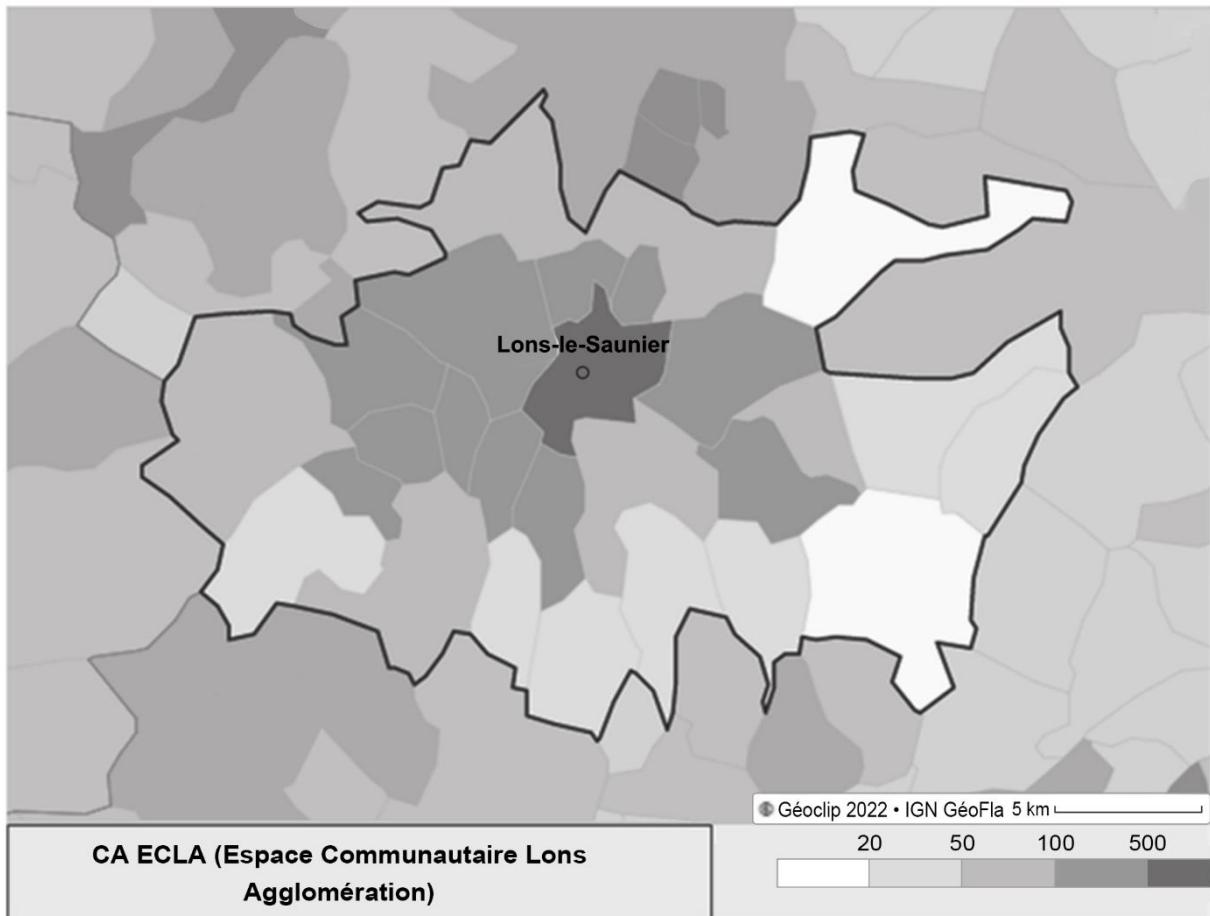


Source : Document créé pour les besoins de l'épreuve

DOCUMENT 3

Nombre d'habitants et densité de population sur ECLA

Densité moyenne de population (hab./km²) 2019



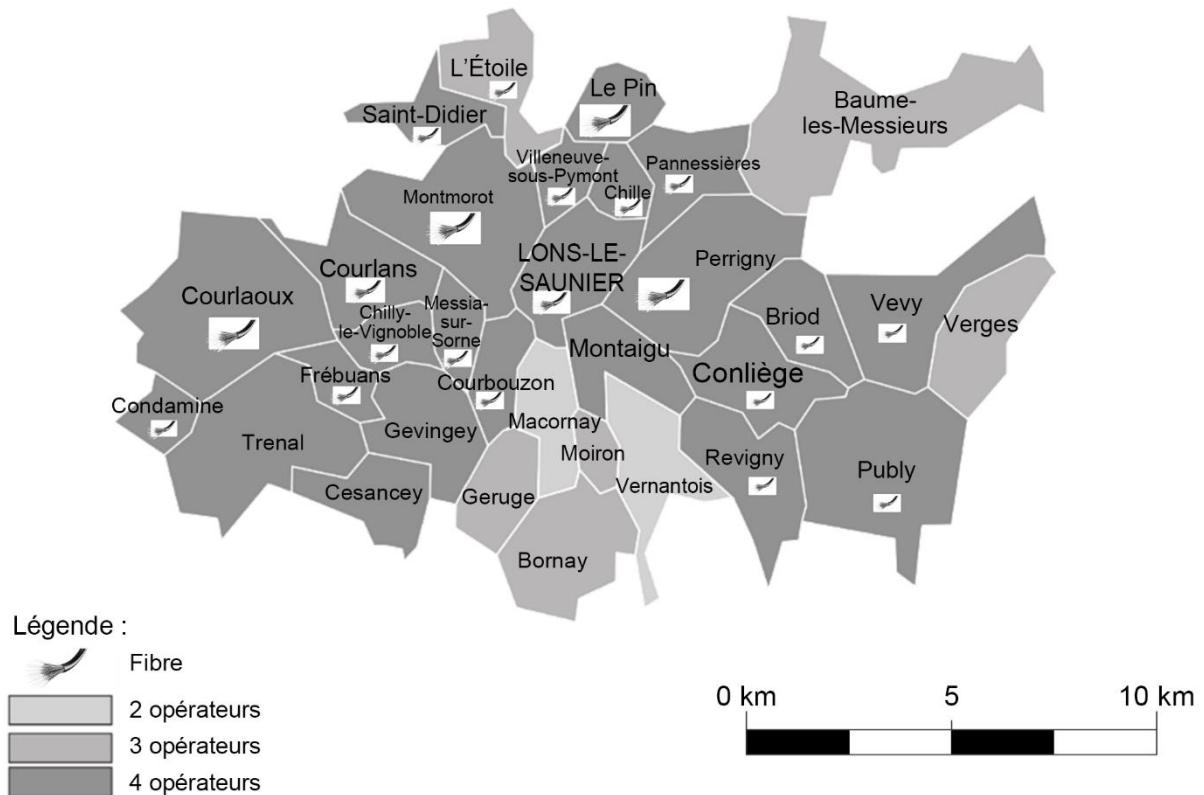
En 2017, ECLA comprenait 32 communes et comptabilisait un total de 34 314 habitants.

Lons-le-Saunier, la préfecture du Jura : 17 291 habitants

Source : INSEE, 2022

DOCUMENT 4

Accès au numérique sur ECLA



Source : Document créé pour les besoins de l'épreuve

DOCUMENT 5

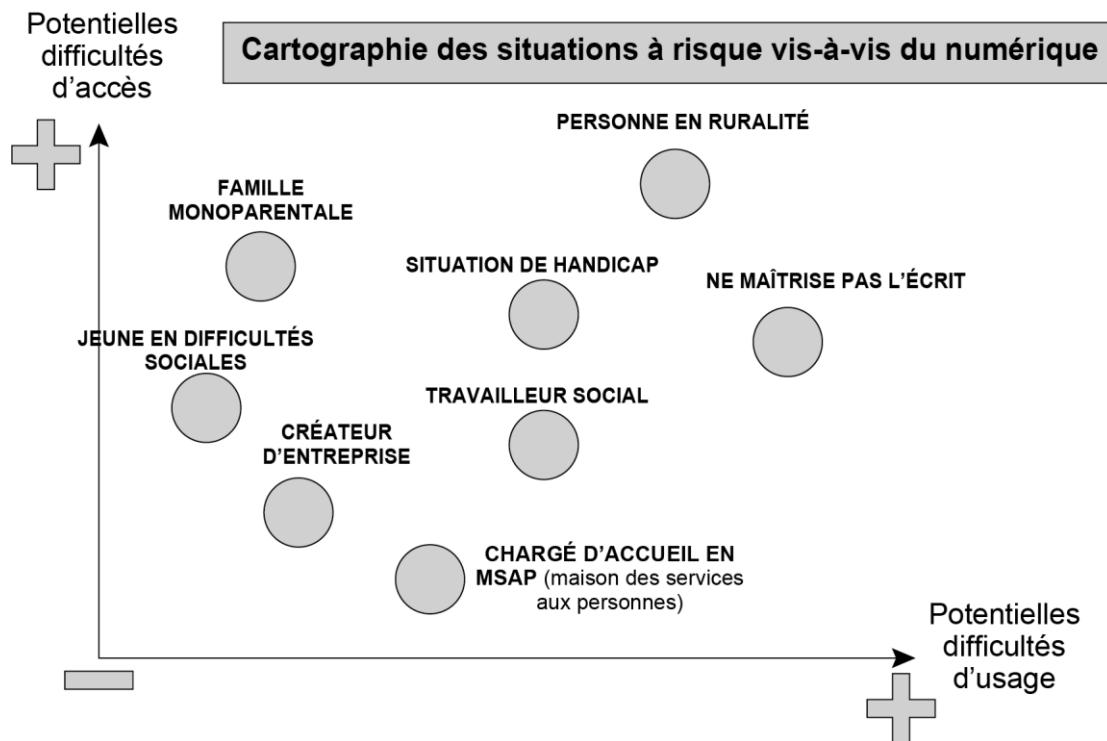
Caractéristiques de la population concernée par l'illectronisme

France	Jura	ECLA
62 % des non-internautes au niveau national sont retraités.	29 % de la population du Jura a plus de 60 ans, contre 25 % au niveau national.	32 % de la population d'ECLA a plus de 60 ans.
48 % des non-internautes au niveau national n'ont pas de diplôme.	55 % de la population du Jura a un niveau de formation inférieur au BAC, contre 47 % au niveau national.	54 % de la population d'ECLA a un niveau de formation inférieur au BAC.
Source : Enquête France Stratégie- 2017	Source : INSEE- 2017	Source : INSEE-2017

Source : SDUN 39 - Document modifié pour les besoins de l'épreuve

DOCUMENT 6

Cartographie des situations à risque vis-à-vis du numérique



Source : Site de l'ANSA (Agence Nouvelle des Solidarités Actives), données 2018

DOCUMENT 7

Le plan national pour un numérique inclusif

Les usages du numérique s'intensifient en Bourgogne-Franche-Comté, tant au niveau des institutions, des entreprises, des associations, que des habitants.

L'un des premiers enjeux stratégiques de la SCORAN¹ consistera à repenser les politiques de médiation numérique pour répondre à cet objectif. La médiation numérique « **désigne la mise en capacité de comprendre et de maîtriser les technologies numériques²** » : elle représente donc un accompagnement de proximité des usagers dans une perspective de formation tout au long de la vie.

Les acteurs régionaux pourront, dans le cadre de la mise en place d'une politique publique de médiation numérique, s'appuyer sur des dispositifs nationaux.

En effet, l'importance de l'enjeu de la médiation numérique a conduit le gouvernement à renouveler la stratégie nationale par la création d'un **Plan National pour un Numérique Inclusif**, annoncé par le Secrétaire d'État chargé au numérique en septembre 2018³. Ce plan, élaboré avec l'ensemble des acteurs du secteur, prévoit de nouvelles mesures afin de structurer l'offre de médiation et de formation, de consolider les acteurs de l'écosystème et de mobiliser des sources de financement.

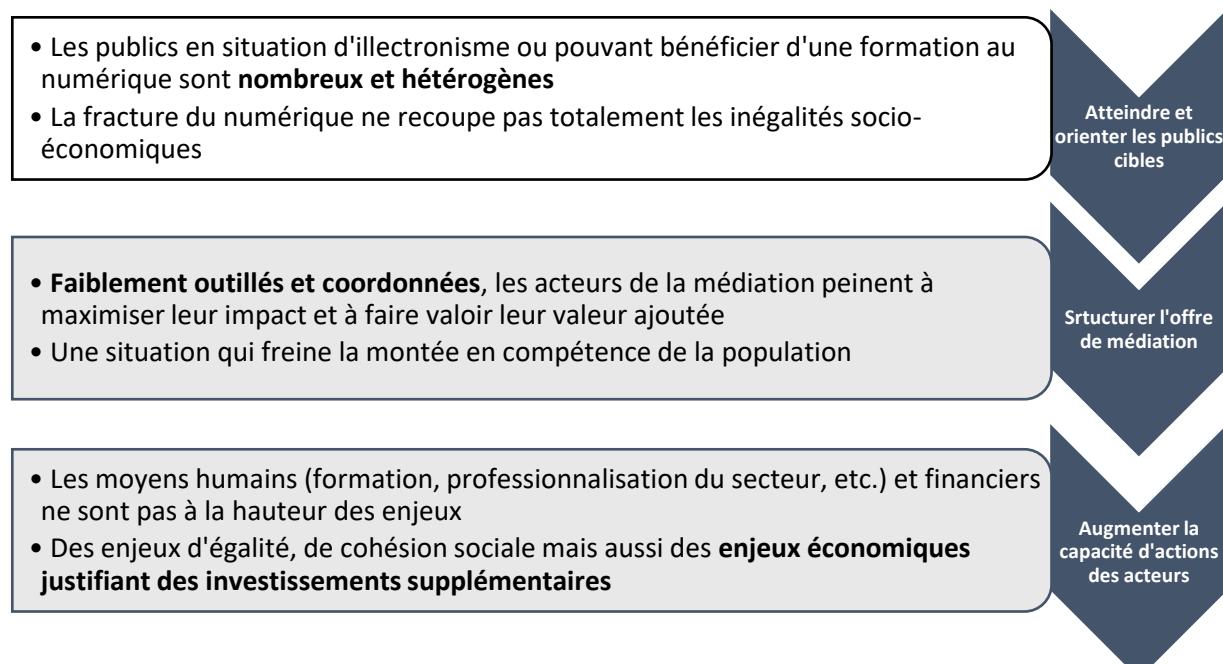
1 : SCORAN : Stratégie de Cohérence pour l'Aménagement Numérique

2 : Définition issue du portail national de la médiation numérique, mediation-numerique.fr, 2019

3 : Présentation du Plan National pour un Numérique Inclusif et lancement de Numérique en Commun[s], Secrétariat d'état au numérique, septembre 2018.

DOCUMENT 7 (suite et fin)

Le plan national a été guidé par trois constats partagés :



Source : SCORAN BFC 2019

DOCUMENT 8

Des communautés de communes luttent contre l'illectronisme

Face à « l'urgence de l'illectronisme », cinq intercommunalités, soutenues par le secrétaire d'État Cédric O et l'ANCT, échafaudent ensemble un modèle de gouvernance pour recruter et déployer efficacement les 4 000 conseillers promis par le gouvernement pour former les Français au numérique.

Quel est le point commun entre les communautés d'agglomération de La Rochelle (Charente-Maritime) et du Sicoval (Haute-Garonne) et les métropoles du Grand Lyon (Rhône), de Lille (Nord) et de Strasbourg (Bas-Rhin) ? Toutes les cinq forment, depuis le lancement de son expérimentation hier, une Coordination Territoriale de l'Inclusion Numérique (CTIN). Son ambition : construire, aux côtés de l'État et de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), un modèle de « **gouvernance locale efficace pour agir contre l'illectronisme** » afin que d'autres territoires puissent s'en inspirer. [...].

Des conseillers numériques « pré-réservés »

La stratégie de déploiement des 4 000 postes de conseillers numériques (financés par l'État à hauteur de 200 millions d'euros du plan de relance), promis en novembre 2020 par Cédric O, secrétaire d'État à la Transition numérique et aux Communications électroniques, pour former 6 millions de Français au numérique, est l'une de ces actions opérationnelles [...]. « **Il s'agit de réfléchir collectivement aux financements et aux partenariats possibles (La Poste, Pôle emploi, Caf...), d'expérimenter des montages susceptibles d'être reproduits ailleurs** », précisait, hier, Céline Colucci, déléguée générale des Interconnectés.

« **Ces conseillers pourront, au choix des territoires, être embauchés en tant qu'agent, que contractuel ou salarié s'il s'agit d'une association. L'État prendra en charge la rémunération à hauteur d'un Smic pendant deux ans (ou 70 % pendant 3 ans), les collectivités assurant l'éventuel complément de salaire** », précise un article de *Localtis*.

Pass numériques, lieux d'accueil, Hubs Numérique inclusif...

Le déploiement des conseillers numériques est seulement l'une des composantes de la stratégie nationale pour un numérique inclusif lancée par le gouvernement en 2018. C'est pourquoi la Coordination territoriale de l'inclusion numérique, insiste-t-elle dans son communiqué, « **appuie de manière transverse (outre le déploiement des postes de conseillers numériques) la mise en œuvre et la distribution des Pass numériques, ainsi que le développement, la complémentarité ou l'optimisation d'usage des lieux d'accueil à l'échelle du territoire, en étroite articulation avec les Hubs Numérique inclusif** ».

Source : <https://www.maire-info.com>

DOCUMENT 9

Des initiatives adaptées au monde rural

Les ateliers numériques lancés

Pour remédier à l'illectronisme (incapacité à utiliser des outils numériques), la Communauté de communes du Pays de Lure a mis en place des ateliers itinérants gratuits destinés au grand public. Aurélie Everne, conseillère numérique, se rend ainsi dans chaque village et se propose d'amener chaque personne vers l'autonomie numérique. À Noël, après douze séances, chacun devrait pouvoir maîtriser l'outil informatique...

Il est indispensable de permettre aux citoyens d'appréhender l'utilisation des outils numériques au quotidien. Notre dispositif tiendra compte du caractère rural du territoire de la collectivité et visera à apporter, au plus près de l'usager, des compétences en termes de formation et d'accompagnement face à la généralisation des télé-procédures administratives.

Nous privilégierons un accueil à dimensions humaine et social (avant toute démarche « technique ») en tenant compte de la disparité des obstacles à l'utilisation des outils informatiques. À cette fin, les personnes en charge de l'accueil seront formées à la détection de ces écueils et seront en capacité de rediriger l'usager

en fonction de ses besoins vers une personne ou une structure compétente (Médiateur numérique, associations, organisme sociaux).

La proximité

À l'unanimité, les mairies ont été identifiées comme porte d'entrée naturelle des citoyens en demande. Le projet visera donc à utiliser les espaces disponibles sur chaque commune. Ces dernières constituent, de fait, un maillage territorial au plus près du citoyen. Elles sont donc, au travers de leurs agents d'accueil, les plus à même de détecter les besoins en formation et en accompagnement de leurs usagers. Elles ont aussi la connaissance des ressources mobilisables en proximité (association, bénévoles...).

Source : <https://www.estrepublicain.fr/>

DOCUMENT 10

Un Service Public Itinérant (SPI) dans l'Aisne

« La préfecture nous a donné carte blanche pour remettre des services publics là où il n'y en a plus, en réinventant une nouvelle forme de proximité pour les habitants » explique le directeur général des services de la communauté de communes Thiérache Sambre & Oise. « **Au départ, la cible, c'était ceux qui n'ont pas les moyens de se déplacer ou ne maîtrisent pas Internet : surtout les seniors. Mais la surprise, c'est qu'on voit aussi beaucoup de gens plus jeunes, qui viennent pour les cartes grises ou les impôts** ». Dans un véhicule aménagé (de type camping-car), doté notamment d'équipements informatiques (point multimédia connecté à internet, webcam, imprimante, scanner, téléphone, écran vidéo) et de deux espaces d'accueil, deux agents à temps plein circulent pour fournir des services de proximité aux habitants de 32 communes sur les 36 de la communauté de communes de Thiérache-Sambre et Oise. Ils ont été formés par chaque administration, où elles sont en contact avec des référents.

En un mois, le SPI fait le tour du territoire à raison d'une permanence par commune sur une demi-journée, le matin ou l'après-midi. Les usagers bénéficient des services habituels des MSAP : accueil, information et

orientation. Le SPI assure aussi une mise en relation avec les opérateurs et identifie les situations individuelles à leur soumettre particulièrement.

Le véhicule connecté représente un investissement de 100 000 euros.

L'expérimentation réunit Pôle emploi, la CAF, l'Assurance maladie, la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT), la mutualité sociale agricole (MSA), la MDPH et la Mission locale de Thiérache.

Selon la Cour des Comptes, « depuis sa création, en janvier 2017, la fréquentation du SPI est limitée mais en progression (sur 12 mois : 610 personnes, 797 dossiers traités), soit une moyenne mensuelle de 51 usagers.

Source :
<https://labo.societenumerique.gouv.fr/2019/06/26/en-bus-en-camionnette-ou-en-camping-car-quand-mediateurs-numeriques-et-services-publics-vont-au-devant-des-usagers-2/>

DOCUMENT 11

Quelques solutions en images

Quelques solutions en images

Qu'est-ce qui se fait ?

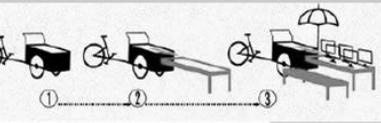
Ateliers numériques



Maisons de Services Au Public



Ateliers mobiles



Petits déj' numériques



Maisons Digitales



Ambassadeurs



ateliers intergénérationnels

Document créé pour les besoins de l'épreuve

DOCUMENT 12

Lieux de médiation numérique sur ECLA

Il existe 8 000 lieux de médiation numérique en France (données 2019), dont 4 sur ECLA : Pôle Emploi, Info Jeunesse Jura, Cyberbase Emploi et le Campus numérique.

Pôle Emploi fournit des Pass numériques aux demandeurs d'emploi et peut les accompagner dans leurs démarches.

Info Jeunesse met à disposition des jeunes 2 ordinateurs et propose un accompagnement sur certaines démarches (demande des APL – Allocation Pour le Logement, Bourses, etc...) dans la limite des moyens humains disponibles.

Cyberbase Emploi a pour vocation d'initier et de sensibiliser tous les publics à l'Internet et aux outils informatiques dans le cadre de leurs démarches d'emploi. Elle met à disposition des usagers 5 ordinateurs.

L'espace Pesquet est un tiers-lieu* initié par ECLA. Il dépend directement de la Communauté d'Agglomération et a plusieurs missions :

- développer un lieu proposant des formations à distance,
- proposer un espace de coworking,
- mettre en place un outil de médiation numérique accessible à toute la population d'ECLA.

*Les tiers-lieux sont des espaces réhabilités sur lesquels s'incarne la volonté d'un collectif de personnes à œuvrer pour le développement social, culturel, artistique,

Document créé pour les besoins de l'épreuve

DOCUMENT 13

Exemple de fiche de poste « Chargé(e) de médiation numérique »

MISSIONS

Coordination

Mise en réseau des acteurs du territoire proposant des formes de médiation numérique.

Identification de lieux pouvant accueillir des ateliers de médiation numérique.

Animation

Animation d'ateliers de médiation numérique dans les murs et hors les murs.

Soutien des usagers dans les démarches administratives en ligne.

Développement d'ateliers innovants permettant de s'adresser à de nouveaux publics (e-games, studio de création pour tous, etc.).

Communication

Promotion des actions de médiation numérique mises en place.

Conception et diffusion de supports de communication adaptés aux publics éloignés du numérique.

PROFIL ET COMPÉTENCES NÉCESSAIRES

Profil bac+2 / bac+3.

Aisance relationnelle, capacité d'écoute, d'analyse et d'adaptation.

Aisance à travailler en équipe.

Capacité à animer une équipe projet et à coordonner des partenaires.

Maîtrise des outils informatiques et des outils collaboratifs.

Connaissance des dispositifs (Pass Numérique, Open Badges, Aidants Connect, etc.) et des grandes plateformes existantes (Pix, etc.).

Capacité à structurer un contenu pédagogique et à s'adapter à son public.

CONDITIONS DE TRAVAIL

CDD d'un an à temps plein, 35 h hebdomadaires.

Rémunération brute mensuelle : 2 141 € (coef. 280, groupe C de la CC Animation).

Véhicule nécessaire.

Source : www.cress-na.org/wp-content/uploads/2020/12/Fiche-de-poste-MedNum.pdf

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.